

La diversification du tourisme est-elle en marche ?

Le développement durable du tourisme passe par la diversification de l'offre touristique valorisant la diversité méditerranéenne (écotourisme, tourisme culturel, urbain et rural).

Cette diversification peut être mesurée dans les régions ou pays méditerranéens par l'évolution de l'offre « non-balnéaire » qui selon les objectifs de la SMDD pourrait détourner 1/3 des flux de touristes orientés vers le littoral.

Actuellement, l'absence de données ne permet pas d'analyser globalement la tendance de l'offre non-balnéaire.

En Italie, l'offre non-balnéaire (hors communes littorales) représente, en 2004 environ 42 % des lits touristiques. En Israël, elle se situe en 2004 autour de 77 % et est égale à 3,8 % à Malte en 2005. En Slovénie, en 2005 parmi les 79 000 lits touristiques (toutes catégories), 57 000 sont des lits non-balnéaires. Leur part est passée de 70 à 73 % entre 1995 et 2005.

En France, les 3 départements côtiers de la région Provence-Alpes-Côte-d'Azur rassemblent 74 % des lits touristiques. Sur la Côte d'Azur incluant Monaco, l'Arrière-Pays ne regroupe que 14% des hôtels et 9 % des chambres. (Cette part est différente selon les catégories : elle monte à 23 % des hôtels 1* et est de 9 % pour les hôtels 4*. (respectivement 9 et 4 % des chambres). Selon l'Observatoire du Tourisme de La Côte D'azur, la capacité hôtelière a évolué différemment entre 1994 et 2006 selon les zones. Le littoral présente une forte baisse de l'offre : Mandelieu (-31%), le littoral Ouest (-23%), le littoral Est (-17%) et Antibes-Juan (-12%).)

Définition

Cet indicateur mesure la proportion des lits « non-balnéaires » par rapport au nombre total de lits dans tous les types d'hébergement touristique du secteur marchand (avec services) dans les régions côtières. Le tourisme balnéaire est défini ici par le tourisme dans les communes (ou districts) côtiers.

Précautions / Notes

Cet indicateur peut être complété par la répartition des lits, chambres et hôtels selon leur situation par rapport au littoral : commune littorale, zone littorale à définir selon les pays et en fonction de la disponibilité des données.

La répartition de l'offre n'est pas forcément à l'image de la fréquentation touristique. Elle doit être complétée par les nuitées et les taux de fréquentation (avec une définition homogène).

Sources / Références

Il n'existe aucune source de données internationale mais des chiffres sont disponibles auprès des services statistiques et d'institutions nationales et/ou régionales du type « observatoire du tourisme ».

Italie : ISTAT.

Israël : CBS

Malte : NSO

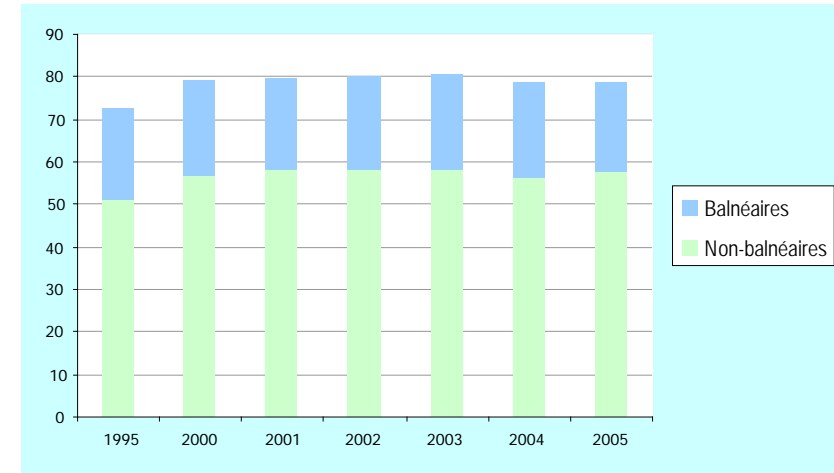
Slovénie : SORS

Provence-Alpes-Côte-d'Azur (France) :

Observatoire du Tourisme de La Côte D'azur, Comité Régional du Tourisme Riviera-Côte-D'azur.

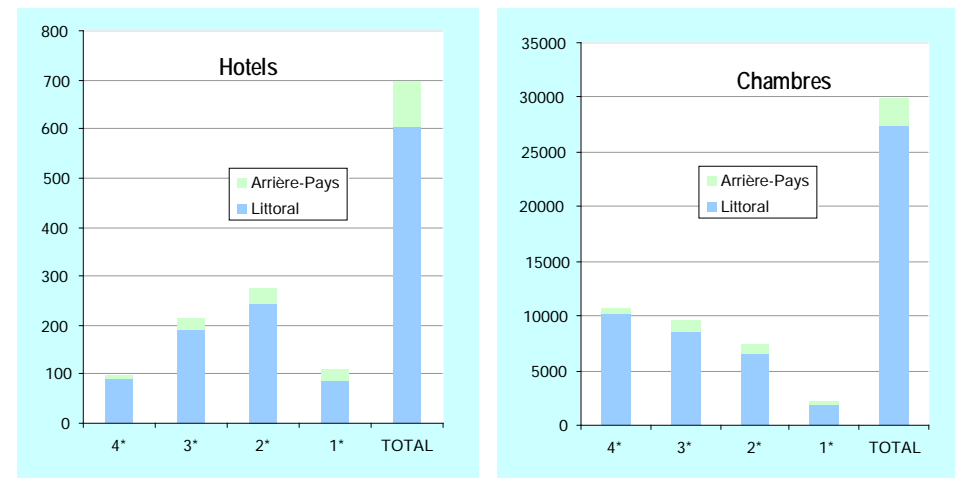
13. Proportion des lits "non-balnéaires" par rapport au nombre total de lits touristiques

Répartition des lits touristiques en Slovénie (Milliers)



Source : Statistical Office of the Republic of Slovenia

Répartition des hôtels et chambres par catégorie sur la Côte d'Azur (France) (2006)



Source : Observatoire du Tourisme de La Côte D'azur, Comité Régional du Tourisme Riviera-Côte-D'azur